

Ce qu'il faut savoir :

1. Le pluriel des noms communs :

- On forme généralement le pluriel des noms en ajoutant un **"s"** à la fin du singulier. Il est intéressant de souligner que le **"s"** qui s'ajoute à la fin du nom est muet (il ne se prononce pas), sauf en liaison : un chat gris, des chats gris (aucune liaison) ; un lien affectif des liens [z] affectifs (prononcé ainsi à cause de la liaison).
- On n'ajoute pas de **"s"** aux noms qui, au singulier, se terminent par les consonnes, **s, x ou z**.

Exemple : une souris / des souris, une noix / des noix, un gaz / des gaz.

Les cas particuliers :

1. Pour former le pluriel des noms qui se terminent par **-au, -eau**, il faut ajouter un **"x"** à la fin du nom singulier : un tuyau, des tuyaux / un chameau, des chameaux.
 - Deux noms font exception à cette règle ; il s'agit des noms : *landau* et *sarrau* auxquels on ajoute plutôt un **"s"**.
2. Pour former le pluriel des noms qui se terminent par **-eu**, il faut ajouter un **"x"** à la fin du nom singulier : un jeu, des jeux.
 - Quelques noms font exception à cette règle ; il s'agit des noms : *bleu*, *pneu* et *émeu* auxquels on ajoute un **"s"** au pluriel.
3. Les noms qui se terminent par **-ou** forment généralement leur pluriel en ajoutant un **"s"** à la fin du singulier : un fou, des fous.
 - Sept noms font exception à cette règle, il s'agit des noms : *bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *hibou*, *joujou* et *pou*, auxquels on ajoute un **"x"**.
4. En général, pour former le pluriel des noms qui se terminent par **-al**, il faut modifier la terminaison -al en **"-aux"** : un cheval, des chevaux.
 - Plusieurs noms font exception à cette règle, entre autres les noms : *aval*, *bal*, *cal*, *carnaval*, *cérémonial*, *chacal*, *festival*, *pal*, *réctal*, et *régat* auxquels on ajoute un **"s"**.
5. Pour former le pluriel des noms qui se terminent par **-ail**, il faut ajouter un **"s"** à la fin du nom singulier : un éventail, des éventails.
 - Quelques noms font exception à cette règle ; il s'agit des noms : *aspirail*, *bail*, *corail*, *émail*, *fermail*, *gemmail*, *soupirail*, *vantail*, *ventail* et *vitrail*, dont il faut remplacer la terminaison par **"aux"**.

2. Les noms ayant un seul nombre :

Certains noms ne varient pas en nombre :

- Il y a des singuliers sans pluriel correspondant ; par exemple, des adjectifs employés comme noms :

Ex : il plaide **le faux** pour savoir **le vrai**.

Dans cette phrase, on ne peut pas mettre au pluriel, *le faux et le vrai*. Ces mots appartiennent à la classe des noms singuliers.

- Il y a des pluriels sans singulier :

Ex : *des affres, des alentours, des apps, des archives, des arrhes, des armoiries, des bestiaux, des brisées, des calendes, des condoléances, des décombres, des entrailles, des environs, des fastes, des fiançailles, des funérailles, des frusques, des mœurs, des obsèques, des pierreries, des ténèbres.etc.*

Ces mots constituent une classe de noms à nombre fixe : les noms pluriels.

- Les noms non-comptables (désignant des choses qu'on ne peut pas compter) n'ont qu'un singulier. Lorsqu'ils sont au pluriel, c'est avec un sens différent ; le pluriel désigne des choses comptables.

Ex : *la gentillesse = qualité / les gentilleses = actes qui manifestent cette qualité.*

- Il y a des pluriels auxquels correspond un singulier dont le sens est différent :

Ex : *Des ciseaux (de couturière) mais un ciseau (de menuisier).*

Les toilettes (w-c) / la toilette (soins corporels).

Montrer ses papiers (pièces d'identité) / ramasser un papier.

(Le singulier générique : la poire est chère en hiver, le français prend ses vacances en août)

3. Le pluriel des noms étrangers :

1. Quelques noms empruntés à des langues étrangères restent invariables.

Ex : des amen, des post-scriptum.

2. Certains gardent le pluriel de la langue d'origine :

Ex : Un soprano / des soprani

Un maximum / des maxima

Un barman / des barmen

Un lied / des lieder